

ASSEMBLÉE EUROLAT

POUR UNE VÉRITABLE ASSOCIATION STRATÉGIQUE AVEC L'AMÉRIQUE LATINE



PSE

Groupe Socialiste au
Parlement Européen

EUROLAT, UNE ASSEMBLÉE ORIENTÉE VERS L'AVENIR

L'Assemblée Parlementaire Euro-Latino-américaine (EuroLat) a été créée au Sommet de Vienne (mai 2006) mais sa conception remonte aux années 1974 lors des travaux réalisés par les 17 conférences interparlementaires biennuelles. Malgré cette longue période, elle est encore très jeune et il faut aujourd'hui la renforcer et s'assurer qu'elle développe pleinement les fonctions pour lesquelles elle a été créée.

Cette brochure a été élaborée dans le but de faire connaître l'origine de l'Assemblée EuroLat, ses objectifs, sa composition ainsi que ses premiers travaux et rapports.

La Commission européenne est responsable de la négociation des accords et traités entre l'UE et les régions et sous-régions d'Amérique latine et des Caraïbes. Les grandes décisions et les orientations stratégiques sont en revanche du ressort des Sommets des Chefs d'Etats et de Gouvernements des 60 pays qui représentent l'Europe, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Pour sa part, le rôle de l'Assemblée EuroLat est de

dynamiser cette relation, d'avoir une influence sur les instances gouvernementales en leur faisant parvenir la voix des citoyens que nous représentons, l'opinion de la société civile que nous écoutons et d'établir la base d'une relation de plus en plus riche et sérieuse entre les deux parties qui sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans le monde globalisé.

La convergence des valeurs, des perceptions, de l'histoire, de la culture, des langues, la conception de la société, de la démocratie et de la liberté, ainsi que les relations internationales des deux continents, dans leurs différences au niveau, entre autres, du développement, nous permettent d'être optimistes quant aux perspectives d'avenir d'une Association Stratégique Bi-Régionale, qui permettra l'union d'un milliard de personnes, pour leur bénéfice mutuel et le bénéfice du monde.

Luis Yáñez-Barnuevo García

Coordinateur socialiste de l'Assemblée EuroLat



ENSEMBLE FACE AUX DÉFIS DE LA GLOBALISATION

Une des plus grandes opportunités de la création de l'Assemblée EuroLat est celle de pouvoir offrir un forum où il est possible de travailler ensemble sur les défis partagés des deux côtés de l'Atlantique (changement climatique, solution multilatérale des conflits internationaux, coopération économique ou gestion des marchés financiers, entre autres).

Unis, nous sommes plus forts. L'union avec les pays d'Amérique Latine, avec lesquels nous avons des liens culturels et historiques forts et représentatifs, est ce qui fait notre force dans un moment important où, dans la région de l'Amérique Latine, s'est consolidé un processus de démocratisation avec des gouvernements de social-démocratie et de progrès social. Pour nous, socialistes européens, ce sont eux les alliés naturels pour renforcer le partenariat essentiel entre l'Union européenne et l'Amérique Latine.

Un agenda politique commun est possible et, à ce titre, l'Assemblée EuroLat est appelée à constituer un des instruments essentiels afin que, ensemble, nous puissions faire front aux défis de la globalisation.

Martin Schulz

Président du Groupe Socialiste au PE



EUROLAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Assemblée parlementaire Euro-Latino-américaine (EuroLat) est l'institution parlementaire du partenariat stratégique bi-régional entre l'Union européenne (UE) et l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC). L'Assemblée est un forum parlementaire de discussion, de contrôle et de suivi de toutes les questions relatives au partenariat stratégique bi-régional UE-ALC.

L'Assemblée vise à contribuer au renforcement, au développement et à la visibilité du partenariat stratégique, à encourager la transparence dans le processus et à le rapprocher des intérêts et des attentes des citoyens.

« Le fonctionnement de l'Assemblée, qui regroupe progressivement l'ensemble des parlements qui l'intègrent, les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes et le Parlement européen, apporte la preuve, en termes de dialogue, de connaissance et de compréhension mutuelles ainsi que d'adoption de décisions et de positions communes, des avantages que sont en droit d'attendre les citoyens qu'ils représentent. Elle constitue également une valeur ajoutée pour le partenariat stratégique, dont la légitimité et la capacité d'influence sont pleinement démontrées dans le cadre des travaux ministériels et de ceux du Sommet lui-même, de ceux de l'Assemblée en ce qui concerne l'aspect parlementaire du partenariat, ainsi que dans le cadre des actions de la société civile, qui doit participer chaque jour davantage à la réalisation des objectifs du partenariat stratégique ».

Extrait du Message de l'Assemblée EuroLat adressé au Sommet UE-Amérique Latine et Caraïbes, Lima les 16 et 17 mai 2008.

COMMENT FONCTIONNE EUROLAT ?

L'Assemblée adopte des résolutions et des recommandations adressées au Sommet ALC-UE et aux institutions, aux organes, aux groupes et aux conférences ministérielles qui se consacrent au développement du partenariat. À la requête du Sommet ou des conférences ministérielles, l'Assemblée a également la responsabilité de présenter des rapports et des propositions pour l'adoption de mesures spécifiques liées aux divers domaines de compétence du partenariat.

COMPOSITION D'EUROLAT

EuroLat est une Assemblée paritaire qui compte 150 membres provenant de deux composantes: 75 membres du PE et 75 membres de la composante latino-américaine.

STRUCTURE

EuroLat se compose d'une assemblée plénière, d'un bureau exécutif présidé par un co-président européen et un co-président latino-américain. L'Assemblée compte 14 co-vice-présidences occupées de façon paritaire par des représentants des deux continents.

L'Assemblée se réunit deux fois par an en séance plénière et les travaux, résolutions, recommandations et rapports, sont préparés par trois commissions permanentes : Politique, Économique et Sociale.

LA DÉLÉGATION DU PARLEMENT EUROPÉEN est organisée en groupes politiques selon le schéma du Parlement européen. Le Groupe PSE compte 21 représentants dans l'Assemblée EuroLat ; ils entretiennent une relation de collaboration étroite et permanente avec les partis de l'Amérique Latine qui appartiennent à la même famille politique et avec tous ceux qui défendent les objectifs proches de ceux poursuivis par les socialistes.



COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission des Affaires Politiques, de la Sécurité et des Droits de l'Homme

Cette commission est chargée du dialogue politique et de la politique étrangère et de sécurité, des politiques en faveur de la paix, de la prévention et de la résolution des conflits, de la lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé, des relations avec les organes d'intégration euro-latino-américains (y compris le Sommet UE-ALC, les conférences ministérielles, le Groupe de Rio, le Processus

de San José, le Conseil de ministres et la Commission européenne), les agences et les organes des Nations unies, le SEGIB, et d'autres organisations internationales ; elle traite aussi des principes démocratiques, de la bonne gouvernance et du rôle des partis politiques, du respect, de la promotion et de la défense des Droits humains.

« La Charte Euro-Latino-Américaine doit permettre d'élaborer de manière conjointe des propositions politiques, stratégiques et de sécurité sur un ensemble de sujets et de défis communs, avec l'objectif commun de renforcer la stabilité politique et sociale et la gouvernance dans la zone euro-latino-américaine ainsi que la paix et la sécurité mondiales ».

Extrait du Document de Travail « Une Charte Euro-Latino-Américaine pour la Paix et la Sécurité ».

Véronique De Keyser (députée belge du PSE). Lima, session plénière de mai 2008.

Commission des Affaires Économiques, Financières et Commerciales

Cette commission est chargée de la promotion et du suivi des relations économiques, financières et commerciales entre les partenaires, avec les pays tiers et les organisations internationales (notamment l'Organisation Mondiale du Commerce), de l'intégration régionale et du commerce, ainsi que de l'harmonisation des techniques ou des mesures de normalisation.

« Une conclusion positive du cycle de Doha sera le facteur majeur de stabilisation dont a besoin ce monde de plus en plus préoccupé par les crises financières et économiques. Une conclusion positive, qui prévoirait un réel renforcement de l'ouverture des marchés et des règles multilatérales plus strictes, pourrait constituer un facteur important dans la stimulation de la croissance économique, du développement et de l'emploi à l'échelle mondiale et contribuer efficacement aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que pour l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale ».

Extrait du Document de Travail sur

« Les attentes des négociations de Doha »

Erika Mann (députée allemande du PSE)

Bruxelles, session plénière de décembre 2007





Commission des Affaires Sociales, des Echanges Humains, de l'Environnement, de l'Education et de la Culture

Cette commission traite des questions de développement social et humain, des infrastructures sociales et des services (y compris les questions de santé) ; elle est responsable pour les dossiers des migrations et des échanges humains, de la coopération au développement entre les pays EuroLat, de la coopération dans le domaine

de la culture et de l'éducation, des questions liées à la jeunesse et à l'égalité des genres, des populations indigènes et des minorités, du développement durable, des ressources naturelles, du réchauffement climatique et de la politique de l'énergie, de la recherche et du développement technologique.

« L'Union européenne se doit d'encourager et de favoriser la mise en place de politiques environnementales dans les pays d'Amérique latine ; elle estime qu'il convient à cet égard de renforcer la coopération et de relever le niveau des bonnes pratiques, ce qui devrait se refléter également dans les crédits alloués par l'UE ainsi que dans la politique d'aide au développement ; en outre, les politiques européennes ne devraient pas réduire les performances en matière d'environnement, y compris la perte de biodiversité dans les pays tiers ».

Contribution de M. Gyula Hegyi, Député hongrois du PSE, à la résolution sur « Le développement durable et l'équilibre environnemental ».

Bruxelles, session plénière de décembre 2007.



OBJECTIFS DES SOCIALISTES POUR EUROLAT

Les priorités politiques du travail parlementaire des socialistes européens et de leurs partenaires latino-américains au sein de l'Assemblée EuroLat sont les suivantes :

- accroître la cohésion sociale et réduire la pauvreté, les inégalités et la marginalisation, tout en œuvrant à développer des sociétés démocratiques et équitables envers toutes les couches de la population ;
- établir un dialogue bi-régional systématique sur les migrations ;
- rédiger des initiatives conjointes dans des domaines tels que le changement climatique, la désertification, l'énergie (notamment les énergies renouvelables et les biocarburants), l'eau, la biodiversité, les forêts et les produits chimiques ;
- renforcer et soutenir le multilatéralisme en politique internationale ;
- soutenir, encourager et consolider en termes pratiques le partenariat stratégique bi-régional UE-ALC.



ANNEXE : BRÈVE CHRONOLOGIE SUR LA CRÉATION D'EUROLAT

Depuis 1974, 17 conférences interparlementaires UE-Amérique Latine ont eu lieu entre le PE et le PARLATINO (Parlement latino-américain), le PARLANDINO (Parlement andin), le PARLACEN (Parlement centraméricain) et la commission parlementaire mixte du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay).

Ces conférences ont réuni à intervalles réguliers les représentants des différents parlements d'intégration en Europe et en Amérique latine de sorte qu'au cours des dernières décennies, il est devenu de plus en plus nécessaire de resserrer les liens politiques entre les deux continents.

1999 Sommet de Río de Janeiro.

2002 Sommet de Madrid.

2004 Sommet de Guadalajara.

2006 En avril, Déclaration interparlementaire de Bregenz (Autriche).

Dans les premières réunions, les deux régions se sont engagées en faveur d'un système multilatéral plus fort et plus efficace placé sous le signe des valeurs et des principes fondamentaux communs.

- 2006** 12 mai, IV^e Sommet UE-ALC à Vienne (Autriche).
Les Chefs d'Etats et de Gouvernements prennent note de la proposition de la XVII^e Conférence Interparlementaire UE-ALC (Lima, Pérou, du 14 au 17 juin 2005) pour la création d'une Assemblée Euro-Latino-Américaine (EuroLat).
- 2006** 5 août, réunion à Cartagena de Indias (Colombie).
L'engagement d'encourager et de renforcer davantage l'association stratégique bi-régionale est réaffirmé.
- 2006** 8 novembre, signature de l'Acte Constitutif d'EuroLat à Bruxelles (Belgique)
- 2007** Du 18 au 20 décembre, première session plénière d'EuroLat, séance constitutive au siège du Parlement européen à Bruxelles (Belgique).
- 2008** Du 29 avril au 1^{er} mai, deuxième session plénière d'EuroLat à Lima (Pérou).

LIENS UTILES

EUROLAT

http://www.euoparl.europa.eu/intcoop/eurolat/default_fr.htm

INSTITUTIONS DE L'UE

<http://www.euoparl.europa.eu/intcoop/eurolat>

http://ec.europa.eu/external_relations/la/index.htm

http://ec.europa.eu/external_relations/mercosur/intro/index.htm

INSTITUTIONS EN AMÉRIQUE LATINE

<http://www.parlatino.org>

<http://www.parlamentoandino.org>

<http://www.parlacen.org.gt>

<http://www.mercosur.int/msweb>

www.socialistgroup.eu